



EXTRAIT du REGISTRE des DELIBERATIONS
Du BUREAU SYNDICAL du 30 Janvier 2024
DELIBERATION N° 2024-03

OBJET : Délibération concordante relative à la perception de la taxe sur la consommation finale d'électricité.

L'an deux mille vingt-quatre, le 30 du mois de Janvier, le Bureau Syndical du Territoire d'Energie SMEG GARD dûment convoqués le 22 Janvier 2024, s'est réuni à 10 heures 30 dans la salle de réunion du Territoire d'Energie GARD SMEG, sous la présidence de Monsieur Aimé CAVAILLE, 1^{er} Vice-Président du Syndicat, le Président étant empêché.

Monsieur Christophe ZARAGOZA est élu Secrétaire de Séance.

Délégués	Communes	P	A	Procuration	
Roland CANAYER	MOLIERES CAVAILLAC		X		
Aimé CAVAILLÉ	ALES	X			
Joseph BLANCHER	LES PLANS	X			
Annick CHOPARD	VAUVERT	X			
Lionel JEAN	CORCONNE		X		
Frédéric ESCOJIDO	NIMES	X			
François ABBOU	PEYROLLES	X			
Jean-Luc CHAPON	UZES	X			
Elian PETITJEAN	ST MICHEL D'EUZET		X		
Maxime COUSTON	BAGNOLS SUR CEZE		X		
Patrick DELEUZE	CHAMBORIGAUD		X		
Christophe ZARAGOZA	LEDENON	X			
Patrick DE GONZAGA	LA ROUVIERE	X			
Jean-Paul BOYER	SERVIERS LABAUME	X			
Pascal PEYRIERE	CHUSCLAN		X		
Jack VERRIEZ	MIALET		X		
Lucas FAIDHERBE	ST JULIEN DE LA NEF	X			
Frédéric FORTE	FOURNES		X		
Nathalie FABIE	ST SIFFRET		X		
Aline BASTIDA	GARONS	X			
Maurice BLACHAS	GENERAC	X			
Alain FOISSE	ST PRIVAT DES VIEUX		X		
Sébastien KUBANI	SOUSTELLE	X			
Gilles TRINQUIER	AIGREMONT	X			
André MEREL	ANDUZE			X	A M. Aimé CAVAILLE
Gilles COLOMBIER	ROQUEMAURE		X		
Christian ANDRE	CAVEIRAC		X		
		14	12	1	

P = présent - A = absent -excusés - Pro = procuration

Nombre de Membres en exercice	: 27
Nombre de Membres présents	: 14
Nombre de votes exprimés	: 15

Le quorum étant atteint, le Bureau syndical peut valablement délibérer.

Le Territoire d'Energie Gard SMEG perçoit la taxe sur la consommation finale d'électricité (TCFE) pour les communes de moins de 2.000 habitants. Il peut également par délibération concordante, percevoir la taxe des communes de + de 2.000 habitants.

Délibération concordante relative à la perception de la taxe sur la consommation finale d'électricité - PAGE 2

Les communes de ST GERVASY, ST CHAPTES et NAGES ET SOLORGUES ont franchi le seuil des 2.000 habitants et ont délibéré les 05/09/2023, 11/05/2023 et 18/04/2023 pour laisser le bénéfice de la taxe sur la consommation finale d'électricité au Territoire d'Énergie GARD-SMEG.

Il est demandé au Bureau Syndical de bien vouloir valider les demandes des communes de ST GERVASY, ST CHAPTES ET NAGES ET SOLORGUES.

Le Bureau Syndical, après en avoir délibéré, et à l'unanimité :

- **ACCEPTE le bénéfice de la perception de la TCCFE sur le territoire des communes de ST GERVASY, ST CHAPTES ET NAGES ET SOLORGUES** et de leur reverser 25 % de ce produit.
- **AUTORISE** Monsieur Le Président ou son représentant légal, à signer tous les documents utiles à la bonne exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.



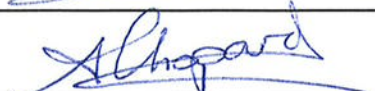
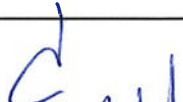


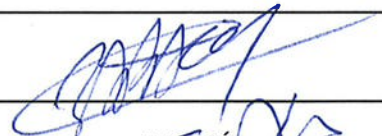


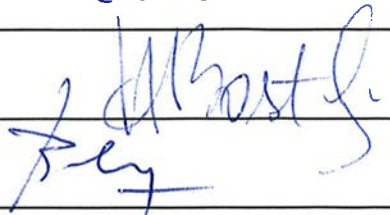
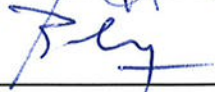
Pour extrait conforme

Pour le Président et par délégation,

**Aimé CAVAILLE
1er Vice-Président du SMEG**



**REUNION DE BUREAU SYNDICAL, MARDI 30 JANVIER 2024
SALLE DES CEVENNES, LOCAUX DU TE GARD - SMEG**

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Roland CANAYER	Président du TE GARD - SMEG	EXCUSÉ
Aimé CAVAILLÉ	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Joseph BLANCHER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Annick CHOPARD	Vice-Présidente du TE GARD - SMEG	
Lionel JEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	EXCUSÉ
Frédéric ESCOJIDO	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
François ABBOU	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Jean-Luc CHAPON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Elian PETITJEAN	Vice-Président du TE GARD - SMEG	EXCUSÉ
Maxime COUSTON	Vice-Président du TE GARD - SMEG	EXCUSÉ
Patrick DELEUZE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Christophe ZARAGOZA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Patrick DE GONZAGA	Vice-Président du TE GARD - SMEG	EXCUSÉ 
Jean-Paul BOYER	Vice-Président du TE GARD - SMEG	
Pascal PEYRIERE	Vice-Président du TE GARD - SMEG	EXCUSÉ
Jack VERRIEZ	Vice-Président du TE GARD - SMEG	EXCUSÉ
Christian ANDRÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	EXCUSÉ
Aline BASTIDA	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Maurice BLACHAS	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Gilles COLOMBIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	EXCUSÉ
Nathalie FABIÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	EXCUSÉE

**REUNION DE BUREAU SYNDICAL, MARDI 30 JANVIER 2024
SALLE DES CEVENNES, LOCAUX DU TE GARD - SMEG**

Envoyé en préfecture le 30/01/2024

Reçu en préfecture le 30/01/2024

Publié le 30/01/2024 à 10h30



ID : 030-200039543-20240130-2024_03-DE

NOM	FONCTION	SIGNATURE
Lucas FAIDHERBE	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
Frédéric FORTÉ	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	EXCUSÉ
Sébastien KUBANI	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	
André MEREL	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	EXCUSÉ [Ⓢ] A CAVALCÉ
Gilles TRINQUIER	Membre du Bureau Syndical du TE GARD - SMEG	